

Analyse de contenu: les émotions

La tonalité affective prédominante pour chaque récit de rêve a d'abord été catégorisée comme positive ou négative. L'émotion principale a ensuite été classée selon une version allongée des catégories d'émotions de Hall et Van de Castle, qui incluent la colère, l'appréhension, la tristesse, la confusion et la joie.

1a. Émotions négatives

Les émotions telles que la peur, le désespoir, la tristesse, la solitude, la culpabilité, la colère, la frustration, la honte, la confusion et le dégoût ont toutes comme point commun leur connotation négative. Dans les récits de rêves littéraires du MoyenÂge au XXe siècle, ces émotions négatives surpassent en nombre les émotions positives. En effet, pour chacune des trois époques à l'étude, les émotions négatives sont toujours plus fréquentes que les positives; alors qu'au MoyenÂge on compte huit émotions négatives pour une émotion positive, on retrouve 11 émotions négatives pour huit positives à la période intermédiaire et, aux XIXe et XXe siècles, 13 émotions négatives pour sept positives.

Peur. La peur est sans aucun doute l'émotion la plus souvent rapportée dans les récits de rêves de la littérature, du MoyenÂge au XXe siècle, car elle est présente dans approximativement 20% des cas. De plus, 43% du total des émotions négatives soulevées dans l'ensemble des récits de rêves se rapportent à l'émotion générale de peur. La peur occupe donc une place prédominante dans les récits littéraires à l'étude.

Au plan lexical, le terme «peur» est le plus souvent utilisé pour traduire l'émotion générale de peur. Cependant, d'autres termes peuvent aussi exprimer cet état émotionnel, tels l'effroi, la crainte, la terreur, la frayeur et l'horreur. L'appréhension d'un danger immédiat ou de ses conséquences fait également partie de l'émotion générale de peur. Ainsi, le rêveur de «La morte amoureuse» avoue que «ce qu'en avait dit l'abbé Sérapion [...] ne laissait pas que de [lui] donner de l'inquiétude» (BR 181).

En outre, certaines réactions physiologiques rapportées par le rêveur peuvent traduire l'émotion générale de peur. Par exemple, la religieuse de Diderot affirme qu'«[elle] frissonne, [qu'elle] tremble, [qu']une sueur froide se répand sur tout [son] corps»: cette suite de réactions corporelles trahit bien la peur qu'elle éprouve devant une situation anxiogène (BR 96). Certains récits poussent le concept de réaction physiologique un peu plus loin en utilisant des termes qui dénotent un comportement involontaire: «Quel sursaut !», «À ces mots, j'ai frémi», «Félicie répondit en claquant des dents». Ce sont là diverses façons de rapporter la peur du rêveur.

La peur est également illustrée par diverses expressions.: «quelques fantômes qui se présentèrent à lui, et qui l'épouvantèrent», «l'idée du monstre que j'avais vu m'alarmait», «au milieu de l'anxiété produite par ces terribles découvertes», «avec un râle d'angoisse», «il demeura pétrifié», «effaré par le vide», «ce mystérieux visage me hantait», le personnage était «affolé.»

Désespoir. Contrairement à la peur, le désespoir est rarement nommé et rapporté tel quel. On le trouve parfois mentionné explicitement dans des phrases telles: «le désespoir [...] releva [le rêveur] comme d'un coup de fouet» ou «Rustan suait, se démenait, se désespérait» (BR 271 et 82).

Cependant, les auteurs rapportent plus fréquemment la détresse. Détresse de Charlemagne: «Le roi en souffre, de douleur et de pitié»; abattement et impuissance du rêveur: «l'abattement le plus accablant», «je suis aux abois», «[j'avais] le sentiment que tout était perdu», «des larmes de découragement» et «je me débats, lié par cette impuissance atroce». Dans la base de données, ces termes ont été considérés comme reliés de par leur signification et ils ont été regroupés sous l'émotion générale du désespoir.

Tristesse. Comme émotion générale, la tristesse est souvent rapportée de façon explicite: «J'ai songé que j'étais fort triste»; «Je jetai tristement les yeux sur le ruisseau». De plus, les auteurs choisissent souvent d'illustrer la tristesse du rêveur par les larmes qu'il verse: «Il pleure des yeux», «il poussait des sanglots» et «son âme sortait en larmes par ses yeux.»

En outre, des synonymes ou des expressions courantes sont souvent utilisés pour montrer la tristesse du rêveur: «Je fus touché de la fâcherie de cette femme», «l'air affligé de Fanny m'inspirait de l'abattement et de la langueur», «Ce songe [...] chagrina le dormeur au point de l'éveiller». Ou, chez René Char: «Durant cette opération, je pense, non sans mélancolie, à certaine mort vraiment trop inhumaine.» L'expression courante «le cœur lourd» exprime aussi très bien la tristesse du rêveur.

Solitude. Même si le lecteur devine souvent que le rêveur peut se sentir seul dans une situation particulière, la solitude n'est souvent pas exprimée et, par conséquent, est rarement codifiée. L'un des rares cas où cette émotion est clairement illustrée se trouve dans un passage de J.K. Huysmans: «Un silence de sépulcre tombait des voûtes; un jour fade filtrait par le verre dépoli des hublots cachés; un vent glacé de tunnel vous fripait les moelles et, dans cette solitude, une peur irrépressible, intense, vous clouait, haletant, sur la banquettes de pierre qui s'étendait, ainsi qu'un quai, le long de cette eau morte.»

Culpabilité. Aucun des auteurs des rêves de la base de données ne rapporte cette émotion directement, en utilisant le terme «culpabilité» ou ses dérivés. Le lecteur ne pourra repérer celle-ci que d'après des tournures de phrase qui rappellent cette émotion. Ainsi, l'abbé Sérapiion imaginé par Théophile Gautier déclare: «Pourtant mes scrupules de prêtre me tourmentaient plus que jamais, et je ne savais quelle macération nouvelle inventer pour mater et mortifier ma chair» (BR 181). Les rêves d'Aurélia sont également baignés d'une culpabilité sourde, très nervalienne: «Cela même me faisait songer amèrement que j'avais négligé d'aller la visiter» (BR 223).

Colère. La colère peut être rapportée telle quelle, comme dans un autre rêve de Nerval, où le rêveur se met en colère en apercevant son double (BR 220). Ailleurs, la colère va s'exprimer par des synonymes: la «fureur» (BR 51), la «rage» (BR 222), voire la haine, comme dans ce rêve de Baudelaire: «un reflux de sentiments [...] me livrait non pas tant à la terreur qu'à une sorte de haine et d'abomination pour tout ce que je voyais» (BR 205).

Frustration. La frustration n'est rapportée que très rarement dans ce corpus. Toutefois, comme cette émotion est une sorte de colère atténuée, elle nécessite l'opinion du lecteur pour être déchiffrée. Si l'émotion rapportée dans le rêve est vue comme intense, elle sera de la colère, alors qu'elle sera considérée comme de la frustration si l'émotion est d'une intensité faible par rapport à ses critères personnels. Une expression comme celle que prête Gautier à un personnage qui vient de s'acheter un pied de momie («J'étais assez mécontent de mon acquisition», rêve 182) peut assurément être considérée comme un exemple de frustration vu que l'intensité du sentiment est nettement moindre que celle que l'on accorderait à la colère.

Honte. La honte et la gêne vont de pair dans notre cotation des émotions et tous les termes qui, par leur signification, sont reliés à ces deux émotions ont été regroupés dans l'émotion générale de la honte. Mentionnons, à titre d'exemples, les extraits suivants: «Étant honteux de marcher de la sorte» (BR 44), «Son embarras était augmenté» (BR 82) et «je me sens de plus en plus intimidé» (BR 209).

Confusion Cette émotion se présente souvent sous forme de surprise négative. En effet, lorsqu'un événement, plutôt que de surprendre agréablement le rêveur, engendre chez lui un sentiment d'incertitude ou d'incompréhension, on dira que l'émotion du rêveur appartient à la catégorie générale de la confusion. Elle s'exprimera de diverses façons: «quelle fut ma surprise !», «quel fut mon étonnement !», «la stupeur que me causa cette révélation» et «il se consterna» .

La confusion, qui peut aussi exprimer un sentiment d'incompréhension face à une situation particulière, se présente sous différentes formes dans les récits littéraires. Les extraits suivants en sont des exemples: «Le paysan, ébahi et aise» (BR 28), «Rustan ne comprit rien à cette réponse» (BR 82) et «différentes idées me tenaient dans une irrésolution» (BR 404).

Dégoût. Le dégoût n'est représenté dans l'ensemble des récits littéraires que par des synonymes ou des adjectifs associés à l'objet de dégoût. À titre d'exemple, Baudelaire dit ressentir une «abomination pour tout ce que je voyais», ce qui constitue une forme extrême de dégoût; chez Breton, le rêveur «supporte mal [un] spectacle écoeurant» (BR 205 et 290).

1b. Émotions positives

Comme il en a été fait mention plus haut, les émotions positives sont, de façon notable, moins fréquemment rapportées dans les récits littéraires que les émotions négatives. Globalement, le nombre d'émotions positives rapportées ne compte que pour environ la moitié du nombre d'émotions négatives.

Joie. La joie est, de toutes les émotions positives, la plus exploitée dans les rêves littéraires. En effet, évoquée dans 13% de l'ensemble des rêves à l'étude, elle compte pour 48% des émotions positives rapportées. Tout comme plusieurs autres types d'émotions, la joie est souvent rapportée telle quelle: «il se répandit dans mon cœur une joie si douce» (BR 56) ou au moyen de l'adjectif correspondant («joyeux»). On trouve évidemment les divers synonymes: «je jouissais d'une entrevue avec l'idole de mon cœur», «j'en étais ravie !», «content de quitter les hommes»).

L'émotion générale de la joie est aussi fréquemment décrite comme un vague sentiment de bien-être. Par exemple, le rêve 66 illustre cette façon de représenter la joie du rêveur: «une si grande douceur s'empara de mon âme à cet instant». De plus, le soulagement, qui peut être décrit de façon concrète ou abstraite, apporte lui aussi au rêveur un calme serein qui entre dans la catégorie de la joie. Ainsi, Chateaubriand décrit un rêve d'évasion fait par Atala: «je rêvais qu'on m'ôtait mes chaînes, je croyais sentir ce soulagement qu'on éprouve» (BR 137). Voltaire décrit les sentiments de bonheur de son personnage: «Rustan [...] se sentit renaître; l'éclat de ses couleurs [...] reparut sur son visage» (BR 82).

Toutefois, il arrive que le rêveur soit tiraillé, dans un même contexte, entre cette douceur de l'âme et une émotion négative, comme cette héroïne de Théophile Gautier: «Une tendresse mêlée de terreur faisait palpiter le sein d'Alicia» (BR 189).

En outre, certains stimuli appartenant à un rêve engendrent une émotion positive assez vive chez le rêveur, sans toutefois qu'elle soit extrême (voir l'«extase» plus bas). Le rêveur sent

alors une montée d'émotions positives que nous classons dans l'émotion générale de la joie, tels: «la musique [...] qui émeut» et «Éblouis, nous chantions» (BR 149 et 165).

Curiosité. Souvent nommée comme telle, la curiosité est souvent aussi illustrée par l'intérêt du rêveur pour un élément particulier du rêve. Cet intérêt peut atteindre à la fascination, comme dans ce cauchemar où des Esseintes est fasciné malgré lui par l'œil d'une femme fleur vénéneuse (Huysmans, BR 271). Pierre Loti offre un autre exemple où le rêveur s'approche d'une jeune fille afin de «découvrir ses yeux qui [l']intriguaient» (BR 267). Tout comme la joie, la curiosité peut survenir dans un contexte négatif. Baudelaire et Huysmans excellent à conjoindre horreur et curiosité, en montrant qu'un rêveur peut avoir peur de quelque chose et, en même temps, être fasciné par elle: «je restais là, plein d'horreur et fasciné» (Baudelaire, BR 205); «son œil [...] vous fascinait et vous glaçait le poil» (Huysmans, BR 272).

Lorsque le rêveur démontre une certaine motivation à en savoir plus sur un phénomène ou un élément du rêve en particulier, nous considérons encore là qu'il manifeste de la curiosité. Par exemple, dans un rêve autobiographique, Baudelaire rencontre un monstre qui lui parle longuement de sa triste vie sur un piédestal; il l'écoute avec attention, en manifestant un certain désir d'en savoir plus: «Je n'ose pas le toucher, mais je m'intéresse à lui» (BR 209). Un extrait du rêve 91 constitue un autre exemple de cette façon de présenter la curiosité: «J'étais inquiète de savoir leurs noms et de connaître leur mérite». Ici, le fait que la rêveuse soit «inquiète» signifie en fait qu'elle «voudrait» obtenir ces informations pour en savoir davantage sur les autres personnages. Surprise. La surprise est une émotion qui survient quand le rêveur se trouve devant une situation positive inattendue. Elle peut donc se manifester de plusieurs façons. Le rêveur peut être «étonné» devant quelque chose de beau. Le poète peut aussi recourir à une tournure indirecte: «son esprit est frappé de la prompte merveille» (BR 50).

Calme. Le calme est une émotion peu mentionnée dans notre corpus. Elle est cependant facilement identifiable, soit parce qu'elle est précisément nommée («je respirais le calme avec la liberté», BR 78), soit parce qu'elle est représentée par un sentiment de bien-être mêlé à une impression de confort, comme dans l'exemple suivant: «j'éprouvai une illusion rassurante» (BR 149).

Excitation. L'excitation est une notion relativement vague. En effet, pour qu'il y ait excitation, le rêveur doit présenter une certaine agitation face à un événement positif sans toutefois qu'il soit possible d'identifier une autre émotion particulière (par exemple, la joie). Ainsi, dans le rêve 48, lorsque le rêveur affirme que «[son] agitation pour voler [l']avait tellement approché du bord du lit», l'excitation est palpable, mais il n'est pas vraiment possible d'identifier avec plus de précision s'il s'agit d'une émotion positive comme la joie. Il en est de même pour des phrases telles «le cœur m'en palpite» ou «j'éprouvai cette vive et délicieuse émotion» (BR 99 et 101).

1c. Autres

Sympathie/Pitié. Parmi les émotions présentes dans les récits de rêves mais n'entrant pas dans la catégorie habituelle des émotions, mentionnons la sympathie et la pitié. Alors que la sympathie est composée des sensations positives qu'éprouve le rêveur face à un individu ou une cause, la pitié se rapproche étroitement de la tristesse, donc d'une émotion négative. En effet, lorsque le rêveur a pitié de quelqu'un, il éprouve de la tristesse face à la situation de cet individu, tandis que, lorsque le rêveur éprouve ce qu'on a appelé l'émotion générale de la tristesse, l'objet de cette émotion est sa propre situation.

Inconfort/Incertitude. On trouve dans notre corpus des émotions comme l'inconfort et l'incertitude qui frôlent respectivement les catégories générales de la honte et de la confusion. L'inconfort est rapporté notamment par une expression du genre «[il] se sentai[t] mal à l'aise» (BR 250). Il n'est pas clair dans ce cas si le rêveur est gêné ou s'il a honte de la situation dans laquelle il se trouve. Il est donc plus prudent de ne pas intégrer cette perception à l'émotion générale de la honte. Il en va de même pour l'incertitude, identifiable dans le rêve 70: «je ne me déterminais pas». En effet, il est évident que le rêveur se trouve devant un choix à faire mais il n'est pas dit qu'il est confus face à ce dilemme. C'est pourquoi nous préférons l'inconfort à la confusion.

Extase. Finalement, quelques rêves présentent des émotions de joie extrême que nous avons regroupées sous l'appellation de l' «extase». En effet, l'extase dépasse largement la joie par l'intensité de l'émotion. Certains auteurs utilisent précisément ce terme: «son état d'extase se rapprochait de toutes les sensations» (Sue, BR 171); «Je me sentis soulevé par une puissance divine qui me plongea dans une joie infinie, dans une extase molle et douce» (Balzac, BR 176). Bien d'autres tournures sont possibles, par exemple:«[...] avec un plaisir ineffable, il sentait de nouveau son sang couler pour JésusChrist.» (Chateaubriand, BR 138) Ou: «C'étaient des jouissances, comme une jouissance d'un péril d'où l'on serait sûr de sortir, et qui vous passerait dans le corps comme un frisson de plaisir. Il y avait là dedans comme une torture paradisiaque, un énervement idéal.» (E. et J. Goncourt, BR 242) Bref, l'extase étant la plus intense des émotions positives rapportées dans les récits de rêves littéraires, elle plonge le rêveur dans un état de bien-être extrême.